

BULLETIN DU CONSEIL MUNICIPAL D'EYMOUTIERS / SEPTEMBRE 2015 / N°29

Conseil municipal

BILAN DES TRAVAUX

Les travaux de la place de l'Ancienne Mairie ont été terminés avant la saison estivale. Une belle rénovation de cette place qui désormais accueille commerces et services.



L'aménagement de la Place de l'Ancienne Mairie s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement du centre-bourg d'Eymoutiers. Après avoir réalisé les travaux de rénovation de la place Jean Jaurès, de la place du Chapitre, de l'avenue de la Paix, de la rue de la Collégiale, de la rue des Maquisards, d'une partie de la rue des Résistants, de la place Stalingrad et de l'avenue du Maréchal Foch, le programme s'est poursuivi avec les travaux d'aménagement de la place de l'Ancienne Mairie désormais terminés. Ce chantier portait à la fois sur

la réfection des trottoirs et de la voirie. Il permet ainsi de redonner à cette place son caractère et ses usages et de valoriser les bâtiments alentours. Cette opération a pu bénéficier de subventions du Conseil départemental, de l'Etat et du Conseil régional.

Nous pouvons désormais faire le bilan financier de ce programme. Pour un montant de dépenses de 121 076 €, le Conseil départemental a contribué à hauteur de 43 869 €, l'Etat pour 24 215 €, le Conseil régional du Limousin de 19 000€ et un autofinancement de 33 992 €.

PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public, s'il est un progrès reconnu et une nécessité en zone urbaine pour la sécurité de nuit, est pour autant un poste représentant un gros coût pour la commune.

En 2014, le montant des consommations était d'environ 38 000€. Le conseil municipal, en partenariat avec le SEHV (syndicat d'électrification de la Haute-Vienne) a défini une politique de réduction des coûts de l'éclairage public.

La commune bénéficie donc du programme « PEPS ». Cette année 77 points lumineux seront rénovés par la mise en place de luminaires à technologie LED. Et 108 points lumineux seront équipés de réducteurs de puissance qui fonctionnent la nuit de 11h00 à 5h00 sans nuire à la qualité de l'éclairage. Certains mâts seront également changés. Les réductions de consommation sur ces nouveaux luminaires sont de 70%. La majorité de ces modifications se feront dans les lotissements de la Condamine et de Fressengeas.

Montant de l'opération : 44 886 € TTC. Montant restant à la charge de la commune après subventions 8 505 €.

Ces travaux permettront une économie financière de 4 307 € par an, et une réduction des émissions de CO² de 4437 Kg/an. Le retour sur investissement est inférieur à deux ans. Les travaux se dérouleront à l'automne.



Choucas

UNE LONGUE PROCEDURE



Depuis 2011, Eymoutiers connaît une prolifération de choucas des tours notamment en centre-ville. Leur présence crée de nombreux soucis pour les riverains notamment lors des beaux jours avec des dommages toitures, des problèmes de sécurité, des problèmes sonores et des problèmes de salubrité publiques avec la présence de déjections et de débris transportés et perdus

La population des choucas des tours a connu un accroissement de 210% entre 2002 et 2012 et les communes de Rochechouart, Château-Chervix et Eymoutiers présentent chacune plus de 250 oiseaux nicheurs.

La commune avait demandé une dérogation pour éliminer un certain nombre d'oiseaux, seule possibilité pour réguler de manière raisonnée et raisonnable cette espèce protégée sur la commune. Plusieurs réunions se sont tenues à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Haute-Vienne avec toutes les communes concernées. La DDT a informé le Maire le 3 avril que la commune d'Eymoutiers avait été retenue pour établir un dossier de dérogation espèces protégées après avis du Conseil national de la protection de la nature.

En attendant les mesures alternatives proposées (haut-parleur, cartouches sifflantes, ballon, épouvantail, banderole, ruban scintillant, lumières clignotantes, miroirs, leurres, engrillagement des orifices, pics ...), difficiles à mettre en oeuvre et peu efficaces, ne feraient que déplacer les populations de choucas sans les réduire.



Construction de logements sociaux

Par sa vocation sociale, l'ODHAC accompagne les ménages modestes, y compris les plus défavorisés, à accéder et à se maintenir dans un logement de qualité à coût maîtrisé.

L'ODHAC construit et gère des logements sociaux dans l'ensemble du département de la Haute-Vienne et récemment à Eymoutiers.

Jusque dans les années 60, l'objectif principal de l'office était le développement des bourgs (Saint-Léonard-de-Noblat, Aixe-sur-Vienne, Saint-Yrieix-la-Perche, Bessines-sur-Gartempe...).

A partir de 1970, il répond à l'importante demande de logements sociaux, en participant activement au développement de la première couronne de Limoges.

Aujourd'hui attentif au développement durable, son statut d'éco-bailleur social fait de l'ODHAC le partenaire idéal des maires afin de permettre aux communes de préserver leur patrimoine tout en se développant.

ODHAC Office Public de l'Habitat 87 4, Rue Robert Schuman 87170 ISLE Tél. 05 55 05 42 00 Mail: infodhac@odhac87.fr



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Avant le 27 septembre 2015, les propriétaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) ont la possibilité, pour mettre leurs locaux en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Cet Agenda doit être réalisé pour une période de 3 à 9 ans. Des travaux doivent être réalisés chaque année afin d'étaler dans le temps les dépenses qui en découlent.

L'APAVE a été chargée pour la commune d'établir le diagnostic de nos bâtiments : mairie, bureaux de la gendarmerie, camping, collégiale, écoles maternelle et primaire, Espace Rebeyrolle, cinéma, salle des fêtes, vestiaires de la Condamine.

Après un premier travail de la commission communale, le montant des aménagements obligatoires s'éléverait à environ un million d'euros. Les bâtiments devant être mis aux normes avant 9 ans, ceci impactera fortement les futurs budgets de la commune.

MISE EN CONFORMITÉ DES ASCENSEURS

La réglementation en matière d'accessibilité a imposé une mise aux normes des ascenseurs appartenant à la commune pour un montant global de 6 609 € H.T.

TRAVAUX AU BUCHOU



Le village vacances est maintenant divisé en plusieurs parties indépendantes :

- Le château de Toulondit, loué en tant qu'hôtel-restaurant.
- Le pavillon central qui héberge l'accueil de loisirs.
- Les hameaux de gîtes de la partie haute du village ainsi qu'une salle du grand bâtiment central sont loués à l'ADOMA pour l'installation du centre de demandeurs d'asile.

Ces gîtes ont fait l'objet d'une réhabilitation financée par l'ADOMA, leur permettant ainsi d'être plus confortables, mieux isolés et plus accueillants.

Il reste en gestion directe par la commune les trois blocs de gîtes situés en bas du hameau et le pavillon central dont les salles sont louées pour des activités associatives. Les gîtes sont ouverts à la location de manière ponctuelle sur un week-end, pour une semaine de vacances ou des événements de groupe.

Des travaux de réhabilitation vont avoir

lieu dans ces gîtes ainsi que dans le pavillon central.

Une première tranche qui va démarrer cet automne concernera :

- * La couverture et le chauffage du pavillon central,
- * La couverture, le bardage extérieur, les menuiseries isolantes et l'isolation du groupe de gîte B (8 gites de 4 personnes) permettant ainsi une location tout au long de l'année.
- * Désamiantage, ventilation, électricité. Ces travaux s'élèvent à 231 000€ TTC aidé à hauteur de 170 600€ notamment par le Conseil régional et le Conseil départemental.

Le financement à charge de la commune est d'environ 60 000€.

Les loyers versés par les locataires du site permettent de réaliser ces investissements

Une deuxième tranche concernant les gîtes du groupe C et D (18 gîtes de 5 personnes) aura lieu en 2016.

Conseil municipal

UN BUDGET MAITRISÉ

Total des dépenses de fonctionnement de la commune



Mardi 14 avril, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2015 de la commune. Le budget principal s'élevant à 2 900 000€ pour la section fonctionnement et 1 400 000€ pour la section d'investissement.

Grâce à une gestion rigoureuse et malgré les baisses des dotations de l'Etat (45 000€ en 2015, 20 000€ en 2014), les élus de la commune n'ont pas souhaité augmenter les taux de fiscalité des trois taxes directes locales que sont la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, et ce depuis plus de 20 ans.

En votant ce budget, le Conseil municipal a indiqué qu'il ne remettait pas non plus en question les secteurs du social et de la culture, avec par exemple, le maintien du budget du Centre d'Action Sociale (30 000€) et des subventions aux associations (33 000€).

De plus et grâce à un autofinancement important, le Conseil municipal a dit sa volonté de maintenir un investissement fort, soit 900 000€ environ (dont 460 000€ de subventions) : exemples de programmes prévus, la rénovation des gîtes du Buchou consacrés au tourisme (montant 400 000€, subventionné à 50%), un programme de voirie et trottoirs pour 100 000€, le remplacement des luminaires pour 30 000€, la création d'un terrain multisports au Pré Lanaud (montant 40 000€, subventionné à 50%)...

Le Conseil a aussi voté à l'unanimité les budgets annexes que sont ceux de l'eau et de l'assainissement, celui du cinéma ainsi que celui de La Condamine. Les élus ont décidé ne pas augmenter les tarifs de l'eau, de l'assainissement ni ceux du cinéma

La ligne de conduite des finances de l'équipe municipale est constante depuis des années mais le Maire a exprimé son inquiétude quant à pouvoir tenir cette position les prochaines années, en cause les baisses importantes de dotations de l'Etat, programmées sur les années à venir ainsi que la surenchère des normes et des réglementations.

Repères

Total des dépenses de fonctionnement 3 369 151,27 €

Total des dépenses d'investissement 1 892 152,43 €

Un budget au service de tous Service incendie

30 000€

Fournitures scolaires

11 000€

CCAS

32 000€

Associations

33 000€

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

SALLE + BAR	Journée	Matériel	Chauffage	Caution Ménage	Caution salle
Associations locales	20,00€	inclus	30,00€	40,00€	du montant de la location
Habitants Eymoutiers	115,00€	inclus	50,00€	40,00€	du montant de la location
Hors Eymoutiers	230,00€	inclus	50,00€	40,00€	du montant de la location
Réunion	230,00€	inclus	50,00€	40,00€	du montant de la location

Horaires de mise à disposition déterminés par convention

SALLE + BAR + CUISINE (vaisselle incluse)	du lundi au vendredi	week-end	Chauffage	Caution Ménage	Caution salle
Associations locales	60,00€	100,00€	50,00€	40,00€	du montant de la location
Habitants Eymoutiers	180,00€	270,00€	50,00€	40,00€	du montant de la location
Hors Eymoutiers	250,00€	375,00€	50,00€	40,00€	du montant de la location
Réunion	370,00€	555,00€	50,00€	40,00€	du montant de la location

Horaires de mise à disposition déterminés par convention

TARIFS DE LOCATION DES AUTRES SALLES

	Foyer Club	Cinéma		
	EVASIONS	salle	matériel vidéo	
Associations locales (caractère non commercial)	50,00€	GRATUIT	31,00€	
Personnel communal	50,00€	sans objet	sans objet	
Particuliers et associations extérieures	100,00€	183,00 € / jour 122,00 € / 1/2 j.	31,00€	
Demandes à caractère social ou administratif	Négociation	Négociation	31,00€	
Manifestations à caractère commercial	Négociation	Négociation	31,00€	

Horaires de mise à disposition déterminés par convention



RESTAURANT SCOLAIRE

TARIFS DES REPAS

Le Conseil départemental, gestionnaire de la restauration scolaire sur la commune, a fixé le prix des repas des élèves comme suit :

Maternelle 3,55 € Primaire : 3,85 €

Le collège facturant à la commune d'Eymoutiers la globalité des repas pris par les élèves des écoles primaire et maternelle, la commune est chargée de procéder aux différents recouvrements auprès des familles concernées.

Le Conseil Municipal a délibèré et, à l'unanimité a décidé de fixer, à dater du 1er janvier 2015 et pour l'année en cours, les tarifs de la restauration scolaire comme suit :

Maternelle 2,55 € Primaire : 2,90 €

La commune prenant à sa charge 1€ par repas pour un enfant de l'école primaire et 0.95 € par repas pour un enfant de l'école maternelle.



COMMUNE AU SERVICE DE LA POPULATION

Motion «Pour des communes au service de la population», votée à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2015.

Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d'Eymoutiers rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble »;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune d'Eymoutiers estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Eymoutiers soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

ENSEMBLE

Samedi 19 septembre 2015 Journée nationale d'action

COMMUNE UN PATRIMOINE EN DANGER!

Venez soutenir votre commune et rencontrer les élus de 10h à 12h à la mairie d'Eymoutiers.

Architecture et patrimoine pelauds

L'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'AVAP garantie la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces. Elle contribue à la mise en valeur du patrimoine dans toutes ses déclinaisons (architecturale, urbaine, paysagère, archéologique et historique). La commune a réalisé, une réunion publique le 5 novembre 2014 au cours de laquelle les habitants ont pu prendre connaissance du dossier et des objectifs pour-

suivis, ainsi qu'un article dans le bulletin municipal de novembre 2014. Par délibération du 25 février 2015, le conseil municipal a désigné les bureaux d'étude Etienne LAVIGNE et Mme Maria-Andrea GRECU pour la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, et pour la modification des périmètres de protection. Le 20 mai 2015, la Commission régionale du patrimoine et des sites a validé à l'unanimité le projet d'Eymoutiers et Madame la présidente de la Commission a tenu à adresser ses félicitations pour la qualité du travail réalisé. Dans les prochaines semaines, une lettre municipale spécialement consacrée à cette procédure urbanistique sera adressée aux habitants de la commune.

Vivre la Ville :

RENTRÉE SCOLAIRE



Pour cette rentrée scolaire une petite centaine d'enfants est attendue à l'école élémentaire ainsi qu'une soixantaine à l'école maternelle. Afin d'alléger les effectifs de la maternelle, les enfants de grande section seront accueillis, comme l'an dernier, à l'école élémentaire dans la classe de CF2.

Les enseignants sont les suivants :

Ecole élémentaire :

CP: Françoise BRETON CE1: Myriam GUILLABOT

GS - CE2 : Myriam BOUTAHAR assistée

de Stéphanie DEZE

BACHELLERIE Muguette

(Directrice)

CM2: Céline JAMILLOUX

Ecole maternelle:

Petite Section: Odile LANCE

Moyenne Section: Matthieu CALIZZANO

(Directeur)

Les enseignants sont assistés de deux ATSEMs: Joëlle VERGONJEANNE et

Eliane BOURCHEIX

Par ailleurs, un demi-poste d'enseignant est créé pour cette rentrée, dans le cadre du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Ce poste vise à renforcer la prévention de l'échec scolaire. Il sera pourvu par Laurence MANDEIX qui assurera également la décharge de direction de Muguette BACHELLERIE.

L'intervention d'enseignants spécialisés dans l'enseignement du français langue étrangère est reconduite.

L'intervenant Patrice musique DOUILLARD est remplacé par Mme NINASSI.



Temps d'Activités Périscolaires

Le bilan pour cette première année est très positif. Tous les enfants ont participé aux TAP du mardi, et d'environ 80% à ceux du vendredi. De bons chiffres qui prouvent la qualité des activités et des intervenants.

Ce dispositif, mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, représente une charge nouvelle pour la Commune. En effet, malgré les aides de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Communauté de Communes, le reste à charge s'élève à environ 15 000 euros.

Les activités sont reconduites pour l'année scolaire 2015-2016 et. comme l'an dernier, les intervenants sont des animateurs de l'accueil de Loisirs, du club de Canoë Kayak d'Eymoutiers, de l'espace Rebeyrolle, du Pays d'art et d'histoire, mais aussi l'intervenant de l'école de musique, les bibliothécaires, les ATSFMs ...

BILAN D'UNE ANNÉE AU CADA

Le Cada d'Eymoutiers, ouvert en mai des demandeurs d'asile. La référente 2014, accueille environ 80 personnes. Les origines des demandeurs d'asile sont de 13 nationalités différentes : congolaise, ukrainienne, russe, albanaise, azerbaïdjanais, guinéenne, syrienne, sri lankaise, soudanaise, angolaise, malgache, ivoirienne, géorgienne.

C'est un CADA plutôt familial avec 36 en fants dont 30 scolarisés qui occupe 24 gîtes situés en haut du complexe du Buchou dont deux gîtes pour les bureaux du personnel.

Tous les enfants de 6 à 16 ont été scolarisés dans les écoles de la ville. L'équipe implique les parents dans le suivi scolaire en les accompagnant à la découverte des établissements, aux réunions et aux suivis des devoirs. Les intervenantes sociales restent attentives au bon fonctionnement de la scolarité et elles interviennent sur l'accompagnement en cas d'éventuelles difficultés scolaires.

Le personnel du CADA est à l'écoute des personnes. Leur travail est bien entendu de les accompagner dans la procédure de demande d'asile mais aussi de les installer techniquement et socialement dans la commune.

L'accompagnement social est spécialisé : trois intervenantes assurent la mission d'accueil et d'hébergement locaux et les demandeurs d'asile.

nommée suit individuellement les personnes, elle organise des temps d'échange. Elle prend le temps d'écouter, de renseigner et de guider. Lorsqu'une famille a obtenu une réponse concernant leur demande d'asile, le personnel continue d'accompagner les demandeurs pour mettre en place des dossiers d'aide juridictionnelle et coordonne le travail avec les avocats (En 2014, 10 personnes ont obtenu le statut de réfugié et 7 ont été déboutées).

Les associations d'Eymoutiers ont sollicité le CADA et des actions communes ont été mises en place par des conventions.

L'association Familles Rurales intervient sur des sorties culturelles ou de découvertes de l'environnement et du patrimoine par des visites guidées. L'association a aussi mis en place avec l'association Culture Alpha (Limoges), des cours de français où de nombreux bénévoles d'Eymoutiers et des communes environnantes se sont investies, notamment par des déplacements à Limoges pour se former puis par la construction et le début des cours.

L'association Joueurs de fêtes, les jardins partagés, l'accueil de loisirs ainsi que toutes les associations sportives permettent de créer des liens entre les

Remise de médaille

Le 19 juillet 2015, la salle des expositions de la Mairie d'Eymoutiers a été témoin d'une émouvante cérémonie : un représentant de l'Ambassade d'Israël en France décernait à Marie-Berthe et Henri PENICAUT, à titre posthume, la médaille et le diplôme de Juste parmi les Nations. Cette distinction a été remise à leurs petits-neveux Bernard Pénicaut et Guy Dasseux.

La médaille et le diplôme d'honneur portent cette inscription : « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». Il s'agit de la plus haute distinction civile décernée par l'état d'Israël à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Le titre a été décerné à 25 686 personnes à travers le monde, dont 3 853 en France, 202 en Limousin et 94 en Haute-Vienne. Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem, à Jérusalem ainsi qu'à Paris, dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah.

Les personnes ainsi distinguées doivent



avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger. Avec tous ceux et toutes celles qui ont combattu contre le nazisme, les Justes qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie ont eux aussi sauvé l'honneur de la France. Le 18 janvier 2007, au Panthéon, le Président de la République Jacques Chirac, sur une proposition de Simone Veil, donnait alors aux Justes parmi les Nations de France une place légitime auprès des grandes figures de notre pays. Il y a fait inscrire leur action collective par ces mots: « ... bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ». L'hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale : éducative, car les Justes prouvent que, même dans des situations d'intense pression physique et psychologique, la Résistance est possible et que l'on peut toujours s'opposer au mal dans un cadre collectif ou à titre individuel ; morale, car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire, est un devoir. Ils incarnent le meilleur de l'humanité. Ils ont donné à la devise républicaine de liberté, d'égalité et surtout de fraternité, le sens le plus concret et le plus absolu, en le traduisant en acte.



Cérémonie de remise de médaille en présence de Micheline Wolanowski - Papiernik, de M. Elad Ratson, représentant l'Ambassade d'Israël en Franc

DES JUSTES PARMI LES NATIONS L'histoire de Micheline Wolanowski - Papiernik

Israël Wolanowski, né en 1904, en Pologne, vient en France vers 1922, puis organise l'arrivée de sa future épouse Chaja Sura Mordechelewicz née à Varsovie. Ils se marient en 1924. Ils ont trois enfants: Charles qui décédera tragiquement en novembre 1937, écrasé par un autobus, Micheline née en 1925, Régine née en 1933.

Le 13 mai 1941, Israël reçoit une convocation à se présenter à la mairie du 11ème. Il est envoyé le jour même à Beaune-la-Rolande, puis déporté à Auschwitz par le convoi N°5.

Mme Wolanowski et ses filles, Micheline et Régine, échappent à la rafle de juillet 1942 et réussissent à passer en Zone libre. Elles sont assignées à résidence à Eymoutiers et logent à l'hôtel d'Henri et Marie-Berthe PÉNICAUD. Régine va en classe. Micheline prend contact avec l'OSE. Elle ira à Poulouzat

près de Limoges, au Masgeslier à Grandbourg, à Chabannes à Fursac. Le danger augmentant, l'OSE ferme ses centres. Les plus jeunes enfants sont placés chez des paysans. Les plus âgés sont envoyés au collège de Bourganeuf. Régine et Micheline sont ensemble. Début avril 1944, ce sont les vacances de Pâques et Micheline et Régine rentrent à Eymoutiers. Le 6 avril 1944, la division Brehmer encercle Evmoutiers. Henri Pénicaud propose immédiatement à la famille Wolanowski la clé du cabanon où il range ses outils. Mme Wolanowski refuse. Le lendemain, elle envoie Micheline aux nouvelles chez une amie. Micheline assiste alors de loin à l'arrestation de sa mère et de sa soeur. Sa vie a basculé en un quart d'heure. M. Pénicaud parvient à retenir Micheline qui veut rejoindre sa mère et sa soeur. Il la cache, sans hésitation, au rez-de-chaussée de l'hôtel réquisitionné par les Allemands, dans un débarras, M. Henri Pénicaud a tout fait pour

s'interposer, pour sauver la petite Régine (10 ans), déclarant qu'elle était française et qu'il avait entrepris des formalités pour l'adopter.

Mme Wolanowski et Régine seront déportées à Auschwitz par le convoi 72, faisant partie des 50 juifs arrêtés lors de cette rafle.

Le lendemain, elle prend l'autobus pour Bourganeuf. Mais il est trop dangereux de rester au collège. Le maire conduit les jeunes filles juives à Soubrebost, hameau proche de Bourganeuf où elles trouvent refuge dans différentes familles.

Elles y resteront, pour certaines, jusqu'à la fin de la guerre. Vers novembre, Micheline part à Paris. Chaque jour, elle va à l'hôtel Lutétia afin de consulter la liste des rapatriés. Une rescapée de la rafle d'Eymoutiers lui enlève tout espoir de retrouver sa mère et sa soeur. Micheline rencontre Charles Papiernik,

rescapé d'Auschwitz, qui lui apprend que son père, Israél Wolanowski est mort, au camp, dans ses bras. En décembre 47, Charles Papiernik accompagne deux neveux orphelins à Montévidéo en Uruguay. En novembre 1948, Micheline rejoint Charles Papiernik et ils se marient. Ils auront 2 filles : Elena et Francis.

A côté de l'histoire de son mari, qui avait résisté à l'enfer d' Auschwitz de juin 1942 iusqu'à la libération des camps en 1945. qui avait fait la marche de la Mort et qui pesait 38 kilos à sa libération, le 2 mai 1945, qui avait vécu l'horreur, l'innommable, l'indicible, Micheline Papiernik estimait qu'elle avait eu beaucoup de chance et que son histoire était mineure. Ce n'est qu'après sa disparition qu'elle a compris que l'on doit raconter et transmettre toutes les histoires car chacune d'elles est une pièce de l'immense puzzle de la vie des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et si cette pièce mangue, la reconstruction en sera incomplète.



ZOOM sur... -

20 ANS DE JUMELAGE ENTRE DIESPECK ET EYMOUTIERS

Sur invitation du maire Christian von Dobschütz et de la présidente du comité de jumelage de Diespeck, une délégation de pelaudes et de pelauds s'est rendue en Allemagne du 9 au 12 juillet dernier. Deux jours de festivités en l'honneur d'Eymoutiers étaient prévus à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de notre jumelage.

Ouverture officielle de la fête en présence du ministre d'Etat de l'Agriculture Christian Schmidt, du président du district de Moyenne-Franconie Richard Bartsch, du maire de Diespeck Christian Von Dobschütz, de l'adjointe au maire d'Eymoutiers Mélanie Plazanet et des présidentes des comités de jumelages.



Une grande fête populaire a eu lieu en l'honneur d'Eymoutiers où toutes les associations de Diespeck étaient présentes. Chacune a pu faire une démonstration de son savoir faire et de la vente de leurs traditions culinaires. Les élèves de l'école ont présenté un spectacle de danse de French cancan en l'honneur des «amis français».





Arrivée de la délégation conduite par Mélanie Plazanet, adjointe au maire, par Delphine Glangeaud et Hélène Leventoux, conseillères municipales.

Accueil à la mairie de Diespeck, vin d'honneur et visite de la Mairie.

Invitation à un repas convivial et présentation du programme des jours suivants : visite de la ville de Bayreuth qui accueille chaque année le grand festival d'opéras Richard Wagner, fondé en 1876 et visite d'une brasserie typique.



Soirée officielle de célébration du jumelage avec la remise des cadeaux. La commune d'Eymoutiers a reçu un drapeau et un coffret de produits locaux. Diespeck a reçu une lithographie de Paul Rebeyrolle.

Les comités ont eux aussi pu échanger leurs cadeaux.

De nombreux invités ont assisté aux discours officiels.

Moment intense, de la preuve de l'attachement de Diespeck à Eymoutiers, en découvrant la plaque à l'entrée de la désormais place d'Eymoutiers, au coeur de Diespeck.



Des contacts ont été pris avec les pompiers allemands, mais aussi avec des associations sportives, et des associations de jeu et de loisirs.



L'équipe des jeunes pelauds a participé brillament au tournoi de Beach-Volley.

L'HISTOIRE DE NOTRE JUMELAGE



Année après année, de rencontres en rencontres, à Eymoutiers ou à Diespeck, le jumelage a pris forme. Toutes celles et tous ceux qui ont tissé les fils de l'amitié, appris les uns des autres, et bâti ensemble cette fraternité ont permis la célébration de l'anniversaire des 20 ans du jumelage en 2014 à Eymoutiers et en 2015 à Diespeck.

L'histoire de ce jumelage repose en premier lieu ssur un concours de circonstance, l'intuition et un peu de chance. Dès le début des années 1990, Jean-Pierre Faye part rencontrer des élus des communes de Moyenne Franconie en Allemagne, région jumelée depuis peu à la région Limousin. Des relations se sont installées et une volonté forte de la part des élus, notamment les maires respectifs Daniel Perducat et Hans Wiefel, afin de construire une histoire commune.

Dès 1990, des premiers échanges scolaires sont organisés. Echanges entre les classes de CM1 et de CM2 des messieurs Faye et Garniche et les classes de 4ème et 3ème de Mme Périgaud. Le jumelage s'est aussi construit grâce à des échanges sportifs, notamment avec les clubs de foot lors de tournois en 1993, 1995 et 1997, mais aussi par des échanges amicaux entre citoyens. Sans tapage en toute amitié des relations sincères sont nées. Maintenant Eymoutiers et Diespeck ont une histoire de 20 ans. L'histoire du jumelage est aussi et surtout l'histoire du comité de jumelage dont Arlette Boulaud fut présidente pendant des années. Elle s'est investi comme rarement pour préserver, développer, intensifier notre jumelage. Aujourd'hui Mme Danielle Normand a repris la présidence

Et peu importe si nos deux villes paraissent aussi modestes sur la carte des pays d'Europe ; un jumelage comme celui-ci doit être la base même de l'union des peuples de l'Europe et de la paix.

du comité et poursuit ce travail de longue

haleine. Les adhérents de cette asso-

ciation ont compris qu'il est important de

s'investir toute l'année pour préserver ce

capital si riche.

Nous rendons hommage à Roswitha Fargeas qui pendant des années a incarné notre jumelage. Membre du bureau du comité de jumelage, d'origine allemande, mariée à un français, elle vivait depuis longtemps à Eymoutiers et s'était engagée intensément dans ce jumelage.

Des pistes pour l'avenir...

Lors des discours officiels, l'accent a été mis sur l'adaptation de notre jumelage aux nouvelles générations en privilégiant notamment les réseaux sociaux et les échanges entre associations sportives de nos deux communes. Mais aussi en donnant une forme différente à notre relation, pour mobiliser un plus grand nombre, pour continuer à lui donner du sens en travaillant autour d'un projet commun, à caractère caritatif. Proposer aussi aux plus jeunes un concours d'idées pour permettre à ce jumelage de poursuivre dans la voie tracée par nos ainés...Voilà des orientations retenues pour l'avenir de notre jumelage.





LES ESPACES PUBLICS FLEURIS

Avec passion les agents des espaces verts, notamment Séverine et Eric, s'occupent chaque saison des fleurs et des

parterres de la commune. Grâce à eux, le fleurissement de la commune remporte l'adhésion de tous.

Désherbage.

Depuis de nombreuses années, la commune n'utilise plus de désherbant chimique. Cette année, c'est le vinaigre blanc qui est utilisé à cet effet. Le vi-

naigre blanc est un herbicide écologique, non toxique, non polluant, biodégradable, naturel, peu coûteux et efficace. Il agit également en brulant. Son action est rapide et spectaculaire. Il est très efficace

> sur les mousses et sur les plantes annuelles dont il détruit les jeunes pousses jusqu'à la racine. Il brûle les feuilles de la plupart des végétaux. Bien qu'il soit bactéricide, le vinaigre blanc est

rapidement dégradé au contact du sol. Le résultat pour l'instant est intéressant.

ET SI ON BRULAIT DE L'EAU...

C'est ce que l'incinérateur de Limoges s'emploie à faire quotidiennement avec nos déchets organiques dans les poubelles. Il met toute sa puissance et son énergie pour rendre combustible ce qui ne l'est pas, ce qui est gorgé d'eau comme nos épluchures de légumes, de fruits, déchets de jardin et d'espaces verts, qui seraient bien plus utiles ailleurs... au compost bien sur ! Dans les villages de notre commune et dans les fermes, l'habitude du compostage est ancienne et commence avec le tas de fumier. Dans nos lotissements et en maisons individuelles. vous êtes 121 particuliers a vous être munis d'un composteur auprès du SYDED et parfois vous réalisez un seul tas de compost sur votre terrain. Le plus compliqué reste de trier en ville. Pourtant, des composteurs ouverts à tous existent en plusieurs points, mis en place et gérés par les salariés du Monde Allant Vers. Vous pouvez porter vos épluchures etc... dans les bacs situés aux HLM. Avenue Foch et Rue de la Liberté. Il en sera fait du compost qui sera directement utilisé dans les jardins partagés de le Vienne. Toute une dynamique existe sur notre commune et nous travaillons actuellement avec les responsables de certaines cuisines collectives pour examiner la possibilité de mettre en place le compostage pour les établissements de la ville (ESAT etc...). Vous avez un jardin, vous pouvez vous

procurer un composteur auprès du SYDED. Il est nécessaire d'aller télécharger un bon de commande sur leur site et le composteur sera livré à la déchetterie à Eymoutiers.

Vous habitez en ville, inscrivez vous auprès du Monde Allant Vers pour recevoir un sceau à compost et utiliser les bacs situés en ville.

Et si vous n'avez pas assez de compost prêt à l'emploi pour votre jardin, vous pouvez en commander auprès de la Communauté de communes .

LES JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés existent depuis 2012 à l'initiative de l'association « le monde allant vers » et de quelques jardiniers motivés par ce projet. Ils ont été créés en lien avec la mise en place du compostage collectif et permettent d'utiliser ce compost. La municipalité met à disposition le terrain « allées de tourville» le long de la Vienne vers la station d'épuration. Le jardin est ouvert à tous, en parcelles individuelles ou collectives et les jardiniers s'organisent entre eux pour l'achat des graines, des outils ... L'obligation est faite de cultiver sans produits chimiques de synthése. Un espace pédagogique est aussi dédié aux animations autour du jardin et des ateliers "brico-récup" y sont proposés ponctuellement.

Renseignement: Le monde allant vers: 005 55 69 65 28.

Commandez votre composteur domestique

Vous avez un jardin et vous souhaitez vous équiper d'un composteur domestique et participer ainsi à la réduction des énagers, retournez votre bon de commande à l'adresse : SYDED - 19 rue Cruveilhier - BP 13114 - 87031 Limoges Cedex 1



Je souhaite commander:

composteur(s) en plastique 340 L + bioseau(x) (22€ l'unité) composteur(s) en bois 400 L + bioseau(x) (26 € l'unité) composteur(s) en bois 600 L + bioseau(x) (30 € l'unité) Pour améliorer le processus de compostage, vous pouvez vous équiper aérateur(s) de compost (8€ l'unité)

Je joins un chèque de€ libellé à l'ordre du Trésor Public.

Je souhaite retirer ma commande :
☐ au siège du SYDED
☐ à la déchetterie la plus proche
Délai de livraison variable selon les sto

Vous recevrez un courrier indiquant les date et lieu de distribution ainsi qu'un guide du compostage.

Monsieur - Madame	
Prénom :	,
Nom :	
Adresse :	
CP + Commune :	
T414-1	

Date et signature :



C'est aussi Eymoutiers

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTE DES PORTES DE VASSIVIERE



a maison de santé des Portes de Vassivière est un regroupement de professionnels de santé

autour des sites d'Eymoutiers, Peyrat le Château et Nedde :

des médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, pédicure-podologue, diététicienne, psychologue, dentistes, pharmaciens, ambulances, audioprothésiste, optométriste, oculiste ou ostéopathe mettent leur savoir faire à votre service.

Vous pouvez trouver toutes les informations et coordonnées de ces professionnels sur le site www.vassiviere-sante. com ou par les moyens habituels.



CONSULTATIONS AVANCÉE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES À L'HÔPITAL MONTS & BARRAGES

Ces consultations sont ouvertes à la population du territoire Monts et Barrages et aux patients et résidents du Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages (CHIMB).

Les consultations se font sur le site de Saint Léonard, 6 Boulevard Carnot.

Il est indispensable de se munir de ses cartes vitale et de mutuelle.

Dermatologie : le 2ème vendredi de chaque mois.

Pneumologie : les 2ème et 4ème lundis de chaque mois.

Ophtalmologie: les mardis de 14h à 16h15, mercredis de 9h à 16h, les 1er et 3ème jeudis du mois de 14h30 à 17h et les vendredis de 9h à 11h.

Rhumatologie : les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 9h40 à 16h40.

Pour tout renseignement complémentaire ou prises de rendez-vous, contacter le sécrétariat des consultations externes du CHIMB au 05 55 56 43 58 du lundi au vendredi de 9h à 16h.



La création et le fonctionnement effectif de la maison de santé pluridisciplinaire des Portes de Vassivière a été officialisée, mercredi 8 juillet 2015, en présence de Mme Valleix, Sous-préfet de Bellac et Rochechouart, de M. Calmette, Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Jean-Pierre Faye, Président de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, Daniel Perducat, Maire d'Eymoutiers. Un comité d'accueil constitué des professionnels de santé et des élus a organisé la visite des nouveaux locaux sur le site d'Eymoutiers dans un premier temps puis sur celui de Peyrat-le-Château dans un deuxième temps. Un discours officiel de clôture s'est tenu à la salle des fêtes de Peyrat-le-Château.

AIDES A LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE



Le conseil communautaire a décidé de poursuivre le dispositif d'aides pour la mise en valeur du patrimoine bâti jusqu'en décembre 2015 avec un versement d'aide pour la mise en valeur du patrimoine bâti : opérations de réhabilitation des façades et toitures - intervention à hauteur de 20 % du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2000 € / pour les devantures : même niveau d'intervention cumulable avec celle sur les façades ; un versement d'aide pour la mise aux normes de l'assainissement non collectif : 10 % du montant des travaux TTC, avec un plafond de 800 € et un versement d'aide pour la lutte contre l'habitat indigne : 20 % du montant des travaux TTC, avec un plafond de 2 000 €.

ASSOCIATIONS - ACTIVITES

Evasions: une association créative



Le maître mot de leur association, c'est le partage, décliné sous toutes ses formes autour des ateliers loisirs, que nous proposons. Le partage se décrit et se vit pour chaque atelier : une explication de la technique, du matériel à disposition pour s'initier, l'aide dans les gestes appropriés, l'accompagnement étape par étape. Tout au long des différents ateliers, chacune, chacun conseille, aide, motive, stimule pas à pas les personnes autour.

Que ce soit : à l'atelier Emaux, Peinture, Tricot, Crochet et Patchwork-Arts Textiles. A l'atelier culinaire, un petit plus, après une préparation en commun, avec là encore pleins de conseils, de partages d'idées, de petits trucs, que chacun possède, sans le savoir souvent, et au final, on partage tous ensemble les mets préparés ... A l'atelier Lecture, ces rencontres sont encore des moments de partage : échanges sur les livres lus par chacun, mais aussi "circulations" des livres, en toute simplicité. Tout ceci se passe dans la convivialité et la bonne humeur, sans aucun esprit de consumérisme, passer de bons moments. Le temps de l'été, est un moment de pause, nous reprendrons en Septembre.

L'Association EVASIONS va proposer pour le premier trimestre de la rentrée ou le dernier de l'année 2015,(si vous préférez) : des Séances d'Initiation dans des ateliers, à des heures et des jours de fonctionnement différents que ceux actuels.

Oui, la difficulté pour certains publics, c'est les jours et horaires (en journée et dans la semaine). Rappelons que l'Association EVASIONS est ouverte à toutes et tous, sans aucune restriction. Tout ceci est une invitation à nous rejoindre. Des plaquettes sont disponibles à l'Office du Tourisme, dans nos locaux : Vieux Collège - Niveau 0 sous la Mairie d'Eymoutiers. Pour tout contact téléphonique : Arlette Coly : 0555691237 - Michèle Panteix : 0555691774 - Nicole Terrien : 0555696100.



La structure Les Chevaux de Toulondit animée par Corinne MONTLOUIS-

VACHER est un centre équestre affilié à la Fédération Française d'Equitation dont l'objectif principal est d'enseigner la discipline selon « l'Ecole Française d'Equitation », du débutant au cavalier expérimenté. Cet enseignement est proposé à partir de l'âge de 7 ans. Les Chevaux de Toulondit comptent 52 licenciés dont 15 adultes. Le label « Ecole Française d'Equitation – Cheval club – Poney club » nous été attribué fin 2014 par la Fédération Française d'Equitation. Au-delà de la pratique d'une discipline sportive, le rapport du cavalier avec son animal apporte une

dimension affective et psychologique souvent très bénéfique à tout âge. Le centre équestre propose également mais occasionnellement des activités de tourisme équestre. Renseignements : http://www.leschevauxdetoulondit.ffe.com – corinnevacher@wanadoo.fr



Association Fitness

propose des cours tous les mardis de 20h00 à 21h30 à la salle des fêtes d'Eymoutiers

par François, diplômé d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Popu-laire et du Sport. Nous pratiquons du Step – abdo/fessier/cardio. Renseignements: Isabelle 06 88 08 56 25.



Le Badminton Club Eymoutiers, propose la pratique du Badminton à Eymoutiers depuis plusieurs

années et dispose depuis septembre 2014, d'une école labellisée 2 étoiles.

Pour la saison 2014/2015 le BCE présente un bilan d'activités positif avec : 58 licenciés pour la saison : 26 enfants et 32 adultes. 2 jeunes licenciées sélectionnées par le Comité Départemental de Badminton pour représenter la Haute-Vienne sur les compétitions régionales et interrégionales. Félicitations à Chloé DUVAL et Amélie VERLINDEN dont les parcours ont d'ailleurs été distingués par la municipalité d'Eymoutiers. Bravo également à Chloé DUVAL pour son titre de championne départementale en simple dans sa catégorie. Le club félicite Claire BREGEON, Hélène JOLY, Marc GIANFERRARI, Arnaud LAURENT et Rémi GERBAUD pour ce beau parcours et cette montée bien méritée. Une bonne participation des jeunes aux différents tournois organisés en Région



Limousin. La participation des adultes à des tournois régionaux et dans les départements limitrophes. La mise en place d'un partenariat avec le Monde Allant Vers pour rendre les événements du club plus « écoresponsables ». Le BCE donne rendez-vous à tous les amateurs de badminton à la Halle des Sports pour les entraînements : pour les adultes : les mardis et jeudis à partir 19h00 et le dimanche matin à partir de 10h30 et pour les enfants : les mercredis de 16h30 à 18h00 ou de 18h00 à 19h30 selon la tranche d'âge. Pour tout renseignement s'adresser au Bureau de l'association : Présidente : Florence BILLARD - 06 37 06 07 20 ; Vice-Présidente : Christelle DUVAL - 06 30 09 32 54 ; Secrétaire : Hélène JOLY - 06 80 96 42 72 ; Trésorière: Isabelle PÉCLY - 06 75 58 90 62.

Un Atelier d'écriture

Depuis de nombreuses années, l'Association Princesse Camion propose des ateliers d'écriture en Limousin. Elle travaille dans des secteurs variés, en partenariat avec diverses structures : Agricultrices, Secours populaire, Hôpital, Etablissements pénitentiaires, Lycées professionnels, etc. Un autre volet de son activité s'adresse à toute personne désireuse d'exploiter ses envies et ses capacités d'expression écrite. Qui ne s'est pas dit un jour « Ah! J'écrirais bien, mais... » ? C'est pour répondre à ce désir confus, parfois refoulé, que l'Association Princesse Camion propose à tous une activité de création littéraire, quel que soit l'âge, le niveau d'études... La seule motivation est de réaliser ce défi face aux résistances multiples et complexes devant l'acte d'écrire. Les ateliers sont un lieu de travail, de bricolage, de recherche, et de création. Comme dans l'atelier du menuisier, on tâtonne, on observe le Compagnon, on démonte et remonte la chaise ou le tiroir, on cherche à savoir comment c'est fait, on copie, enfin on crée avec ce savoir transmis, sous le regard bienveillant et sécurisant des animatrices. Peu à peu, avec le soutien du groupe, chaque écrivant prend confiance et audace, et peut découvrir ce dont il ne se croyait pas capable... Nos ateliers ont une ambition littéraire : il ne s'agit pas de faire croire que chaque participant deviendra un « écrivain », mais d'en faire un écrivant, capable de réinvestir ses lectures dans une production personnelle, originale, où le fond et la forme seront au service de sa pensée, de sa vision du monde, de ses expériences de vie. Les ateliers auront lieu à la salle du Foyer de la Mairie d'Eymoutiers. 4 lundis par trimestre, de 18h30 à 20h30. Le premier atelier aura lieu le lundi 28 septembre. (Selon les besoins du groupe, ces horaires pourront être modulés). Tarifs : 45€ pour un module de 4 séances. Renseignements. Inscriptions: Association Princesse Camion 16, avenue de Beaune 87280 LIMOGES Tél. Brigitte Masurier (Animatrice): 06 24 26 16 03.

Une collecte d'habits est organisée lors du Forum des associations pour le Secours Populaire.



Dons à déposer de 10h à 19h sur le site du Forum. Ils seront par la suite remis à l'antenne de Peyrat le Château.

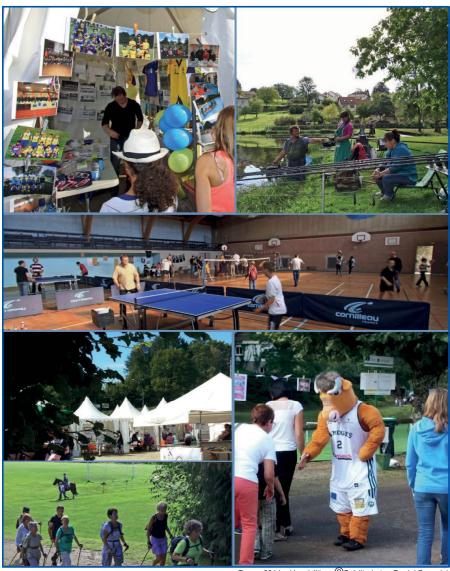
2ème édition des Associations Samedi 12 septembre 15 halle des Sports à partir de 10h

Le samedi 12 septembre,

le Forum des associations accueillera le public de 10h à 18h à la Halle des sports d'Eymoutiers.

Pour cette 2ème édition, les associations pelaudes ont invité les associations de la communauté de communes. Ce seront donc 37 associations qui tout au long de la journée feront vivre leur stand par des échanges, des démonstrations de pratiques et de savoir-faire dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture....

A partir de 18h, un moment convivial pour partager, discuter, rencontrer les bénévoles et les dirigeants des associations est organisé lors d'un apéro-concert avec le groupe EJ-CE HORO (musique traditionnelle). *Entrée libre*.



Forum 2014 - 1ère édition. ©Crédit photos Daniel Sanvoisin



Exposition jusqu'au 30 décembre 2015

Espace Paul Rebeyrolle

Ouvert depuis 1995, l'Espace Paul Rebeyrolle est aujourd'hui un grand lieu incontournable de la création, des rapprochements et des confrontations artistiques avec des expositions temporaires qui s'inscrivent dans un projet culturel invitant les visiteurs à découvrir des parcours singuliers et toujours exceptionnels. En 2015, l'Espace fête donc ses 20 ans et nous commémorons aussi le dixième anniversaire de la disparition de Paul Rebeyrolle, peintre majeur du XXème siècle. Pour cet évènement, et pour encore plonger dans la peinture, un tout nouvel accrochage est présenté avec des tableaux inédits à Eymoutiers : un parcours rétrospectif de 1945 jusqu'aux œuvres ultimes, jamais montrées - la série des « Néants » réalisée en 2005 - où ses amis collectionneurs et la famille ont souhaité rendre hommage à l'homme, à l'artiste.

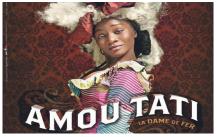
Dans la sélection des meilleures expositions à voir cet été en France, la magazine culturel Télérama a positionné la rétrospective consacrée à Paul Rebeyrolle en numéro 1.

HUMOUR

FESTIVAL DES FRANCOPHONIES

Vendredi 25 septembre

20h30 salle des fêtes d'Eymoutiers



Michelle une dame de fer pas comme les autres! Nous plongeons en Cote d'Ivoire, dans la psychologie d'une femme, simple vendeuse d'aubergine, qui nous livre avec humour des vérités profondes. Dans une Afrique à la fois convoitée par les occidentaux et boudée par ses jeunes las de pauvreté et de conflits. Michelle, trône au coeur de sa famille avec une joie et foi contagieuse Elle explique à ses

On sèche son linge là où le soleil brille, le cacao ne pousse pas à Genève et pourtant ils sont tous chocolatiers! Il faut coûte que coûte sortir de la misère et tous les moyens sont bons.

Tarif : 8€, gratuit jusqu'à 15 ans. Réservation : Office de Tourisme 05 55 :69 27 81.

CONCERT

Samedi 5 septembre

21h salle des fêtes d'Eymoutiers



Ben ZIMET présente "Un enfant de la Corrèze". Spectacle musical sur le thème de la mémoire de la Shoah et de l'innocence de l'enfant. L'évocation, à la première personne, du parcours d'un enfant juif caché pendant la guerre en France. Des textes originaux, des chansons françaises de l'époque et des chants yiddish s'y succèdent et s'entrecroisent. Musicien, chanteur et conteur, Ben Zimet est le principal artisan du renouveau de la musique klezmer en France.

Tarif: 10€, 5€ (enfants).

Inscription: Office de Tourisme 05 55 :69 27 81.

CONFERENCES

Université Populaire d'Eymoutiers Salle des expositions - Mairie -



Vendredi 11 septembre 19h : "Qu'est ce que l'art thérapie ?" par Michel Briat (Psychologue clinicien; http://artepsymichelbriat.wix.com/therapies).

Vendredi 23 octobre 19h: "La guerre d'Espagne vue par Alain Resnais et Jorge Samprun" par François Crémieux.

Vendredi 13 novembre à 19h : "Alimentation paysanne et cuisines régionales XVIIe-XIXe siècle" par Philippe Meyzie (Maître de conférences en histoire moderne).

Les conférences organisées par l'UPE sont de grande qualité, gratuites et ouvertes à toutes et à tous.

COMMUNIQUÉ

Divagation d'animaux domestiques sur le réseau ferré

EXPOSITION

Samedi 26 et dimanche 27 septembre Salle des expositions - Mairie-



Le CERCLE HISTORIQUE PELAUD propose l'exposition

«Photos de classes et sur les écoles de hameaux»



Depuis plus d'un an la Direction régionale Limousin de la SNCF constate une augmentation de l'intrusion d'animaux domestiques (vaches, veaux, moutons, chevaux...) sur le réseau ferroviaire.

Cette présence peut entraîner l'arrêt des circulations engendrant par la suite une circulation à vitesse réduite afin d'éviter un heurt si la présence a été signalée en amont, et si ce n'est pas le cas, la conséquence est un choc avec l'animal avec en outre des dégâts matériels ferroviaires et un risque d'accident plus grave en particulier un déraillement.

En 2014, 62 événements de ce type ont été constatés sur le réseau du Limousin, entraînant un retard de 190 trains pour 5000 minutes de pertes de temps soit plus de 83 heures (augmentation de 50% par rapport à 2013).

Face à cette recrudescence la SNCF mène une campagne de sensibilisation



auprès des propriétaires notamment sur l'entretien des clôtures bordant les voies ferrées.

Les pouvoirs de police du maire à l'égard des animaux errants

Le maire est habilité à un double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux : au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural. En confiant au maire la responsabilité d'exercer la police municipale au sein de sa commune afin de veiller au maintien de l'ordre public, les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT habilitent celui-ci, à titre général, à intervenir pour mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation. Le Code rural confère au maire un pouvoir de police spéciale pour lutter encore plus efficacement contre le phénomène des animaux errants ou en état de divagation. Ce code prévoit des dispositions différentes selon l'espèce à laquelle appartient l'animal, des mesures de police à l'égard des chiens et des chats et des mesures de police spéciale à l'égard des autres espèces animales.

Rappel - Incivilité -

Depuis le 1er juillet 2008, tout propriétaire de chien risque de devoir payer une amende au cas où il ne ramasserait pas les déjections de son animal sur la voie publique.

Pour le bien vivre-ensemble, pour une ville propre, prenez l'habitude de ramasser.

COMMUNIQUÉ

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de



votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National 88, rue du Pont Saint Martial 87000 LIMOGES Téléphone : 05.55.12.69.92 Email: csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



clous que l'on peut encore voir sur certaines portes de vieilles maisons pelaudes.

On rencontre la place du Moulin (1993) aménagée à l'emplacement de l'ancienne minoterie Bourg. Un peu plus loin se trouve la place Ballard (ou du Ballard) à l'origine aussi ancienne qu'obscure. Le chemin du Mirabeau (2004) permet de rejoindre Château. Son nom vient peut-être de la belle

le chemin qui mène à la Base de Plein Air a été baptisé allée Claude-Henri Gorceix. Né à Bujaleuf, il partira au Brésil où il fondera l'Ecole des Mines à Ouro Pretro en 1875. De retour au pays, il sera maire de Bujaleuf en 1898. Pour remonter, on pourrait emprunter la rue Monte-à-Château, ancienne voie menant vers Tulle et la Corrèze, qui s'est appelée rue du Châ-

e rejoindre Château. Son ient peut-être de la belle nant vers Tulle et l'appelée ru

place d'Armes se trouve le boulevard Karl Marx (1948) du nom de l'auteur du Capital et théoricien du communisme. Autrefois c'était le boulevard des Fossés qui longeaient les remparts de la ville. Le boulevard du Collège est plus connu sous le nom de boulevard des Porots ou plus simplement les Porots. L'origine du nom est difficile à établir, parmi les hypothèses les plus répandues, certains font un rapprochement avec les poireaux, en effet, le jardin des Ursulines était situé à cet endroit. En 1948, il devint le boulevard Jules Guesde, homme politique qui introduisit les thèses marxistes au sein du mouvement ouvrier français. Ami de Jules Fraisseix, il fit plusieurs séjours à Eymoutiers, notamment en 1914. Au-delà se trouve la rue Farges, ancien faubourg des Farges dont l'appellation est très ancienne et vient de l'occitan « farga » qui signifie forge. En effet il existait dans cette rue une activité importante de forgerons qui fabriquaient toutes sortes d'objets en métal, notamment aratoires et avait comme spécialité les

En partant de la

vue sur la Vienne que l'on a du pré longeant la rue Farges. Cette dernière se poursuit par la rue du pont de Nedde. A gauche prend la rue du pré Lanaud, toponyme ayant donné lieu à interprétation venue de l'imagination populaire. Ce pré, situé en bord de Vienne appartenait à l'évêque de Limoges. On a donc déduit : le pré l'Anneau et la légende raconte que l'évêque y aurait perdu son anneau et qu'il s'y trouverait encore. La chasse au trésor est ouverte. En fait, en occitan, la « nau » signifie le bateau, le navire (racine que l'on retrouve dans le mot nautique). Avant la construction du pont de Nedde, il y avait un bac pour traverser la Vienne c'était « lo nau ». Après le passage à niveau c'est la route de Nedde et la route du Lac qui mène au village du même nom. Ensuite,

teau ou côte de Château. Elle menait aussi à l'église de la paroisse de Saint-Pierre-Château, là où l'évêque de Limoges avait fait bâtir son château. La paroisse Notre-Dame était essentiellement urbaine et couvrait Eymoutiers intra-muros, il existait deux paroisses rurales : Saint-Pierre-Château (la plus grande) et Saint-Jacques de Bussy. On aurait pu choisir la rue de la Délicieuse en forte pente. Son nom vient d'une fontaine qui s'y trouvait et dont l'eau était fort bonne à boire. Nous reioindrons la collégiale par la rue des Ursulines, du nom de cette communauté de religieuses établies à Eymoutiers de 1629 à la Révolution et qui avaient pour vocation d'assurer gratuitement l'enseignement des jeunes filles pauvres. Elles nous ont laissé ce vaste

couvent devenu le Vieux Collège à partir de 1833 et de nos jours, la mairie. On rencontre la rue de la Pissarate (1981) ancienne rue des Pénitents Bleus. Il y avait à Eymoutiers de nombreuses confréries de pénitents : les blancs, les bleus, les pénitents feuilles mortes, etc. Les Pénitents bleus avaient leur chapelle dans cette rue et pour vocation d'ensevelir les corps des suppliciés au cimetière de Saint-Gilles. Concernant l'appellation « pissarate », il faut revenir dans la rue Farges. En occitan, le mot « pissarata » désigne la chauve-souris, racine que l'on retrouve dans « pipistrelle ». Les chauves-souris de la maison du Maître-Tanneur et des maisons alentour allaient boire, la nuit tombée, à la fontaine qui se trouve en face de cette noble demeure. Elle est devenue la « font de la Pissarate », la fontaine des chauves-souris. Puis, par assimilation avec le verbe occitan « pissar » en français pisser, la plupart des fontaines d'Eymoutiers sont rapidement devenues « pissarates ». Dans le prolongement et en traversant l'avenue du Maréchal Foch. on trouve la rue des Pénitents (1948) qui passe devant le presbytère. C'est l'ancienne rue de la bonne Fontaine qui s'écoulait au bas de la pente. Nous sommes ici sur l'emplacement de l'ancien rempart. On arrive place du Chapitre ..

A suivre.....